

Cote du document: EB 2014/LOT/G.19  
Date: 14 novembre 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le programme visant à**

**Élargir les possibilités d'emploi décent pour les jeunes, femmes et hommes, dans les zones rurales des Caraïbes**

**Note pour les représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Paolo Silveri**  
Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2409  
courriel: p.silveri@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## **Table des matières**

<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>1</b>
<b>Première partie – Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Deuxième partie – Recommandation</b>	<b>2</b>

### **Annexe**

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): Élargir les possibilités d'emploi décent pour les jeunes, femmes et hommes, dans les zones rurales des Caraïbes	3
--	---

### **Appendice**

Results-based logical framework (Cadre logique axé sur les résultats)	
--	--

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don au titre du guichet mondial/régional, telle qu'elle figure au paragraphe 8.

## **Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le programme visant à Élargir les possibilités d'emploi décent pour les jeunes, femmes et hommes, dans les zones rurales des Caraïbes**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), d'un montant de 1,8 million d'USD.

### **Première partie – Introduction**

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui au programme de recherche et de formation de la FAO.
2. Le document relatif au don soumis au Conseil d'administration pour approbation figure en annexe au présent rapport:
 

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO):  
Élargir les possibilités d'emploi décent pour les jeunes, femmes et hommes, dans les zones rurales des Caraïbes
3. Les objectifs et la teneur de ce programme de recherche appliquée sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique du Fonds en matière de financement sous forme de dons.
4. L'objectif stratégique primordial qui guide la Politique révisée du FIDA en matière de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2009, est de promouvoir des approches et technologies efficaces et/ou novatrices ainsi que des politiques et institutions qui favorisent le développement agricole et rural en donnant aux populations pauvres, femmes et hommes, des zones rurales des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
5. Cette politique a pour ambition d'obtenir les résultats suivants: a) promotion d'activités innovantes et élaboration de technologies et d'approches novatrices au profit du groupe cible du FIDA; b) activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation sur les politiques, s'agissant des questions importantes pour les populations rurales pauvres, menées par ce groupe cible ou en son nom; c) renforcement de la capacité des institutions partenaires à fournir toute une gamme de services d'aide aux populations rurales pauvres; et d) promotion, auprès des parties prenantes au sein des régions et de l'une à l'autre, de l'assimilation des enseignements, de la gestion des savoirs et de la diffusion de l'information au sujet des questions liées à la réduction de la pauvreté rurale.

6. Le programme proposé est conforme à l'objectif et aux résultats escomptés de la nouvelle stratégie du Fonds en faveur des petits États insulaires en développement et à la Politique révisée du FIDA en matière de dons. Le programme de don au titre du guichet sous-régional qui est proposé concourt à la réalisation de l'objectif primordial du FIDA, à savoir permettre aux ruraux pauvres d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'accroître leurs revenus et de renforcer leur capacité d'adaptation. Confirmant la reconnaissance, par le Fonds, de l'importance de l'agriculture paysanne en tant que source première de revenus pour de nombreux ménages pauvres en milieu rural, le programme a pour objectif de contribuer à réduire la pauvreté parmi les jeunes ruraux en encourageant la mise en place au niveau régional d'un cadre d'action publique porteur, propre à favoriser l'emploi des jeunes dans les zones rurales des Caraïbes, grâce à des investissements publics et privés, y compris du FIDA, dans la sous-région. Le programme, qui mise sur l'acquisition de nouvelles connaissances et la gestion des savoirs, concourra à l'accomplissement de l'objectif institutionnel du Fonds d'assurer un échange réel de connaissances et une action de sensibilisation efficace, et cela au profit des jeunes ruraux pauvres de la sous-région des Caraïbes.
7. Enfin, la conception et la mise en œuvre d'un programme de don au titre du guichet sous-régional portant sur un enjeu aussi stratégique que celui de l'emploi des jeunes en milieu rural devraient faciliter l'élaboration de politiques ciblées, l'établissement de partenariats et la réalisation d'investissements pilotes en faveur des jeunes dans les Caraïbes.

## **Deuxième partie – Recommandation**

8. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à Élargir les possibilités d'emploi décent pour les jeunes, femmes et hommes, dans les zones rurales des Caraïbes, accordera un don ne dépassant pas un million huit cent mille dollars des États-Unis (1 800 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à l'appui d'un programme d'une durée de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

# **Élargir les possibilités d'emploi décent pour les jeunes, femmes et hommes, dans les zones rurales des Caraïbes**

## **I. Contexte**

1. La présente proposition de don s'inscrit dans un contexte encore marqué par la crise économique mondiale de ces dernières années. Aujourd'hui, les problèmes dont souffrent la plupart des pays des Caraïbes sont les suivants: a) un taux de croissance faible, voire négatif, une dette publique élevée et des entrées de devises en diminution suite à une contraction des envois de fonds, des investissements étrangers et des recettes provenant du tourisme et des exportations; b) une perte de compétitivité sur les marchés traditionnels d'exportation de produits agricoles (sucre et banane); c) une forte inflation et un alourdissement de la facture de leurs importations alimentaires; et d) de lourdes pertes économiques dues aux catastrophes naturelles auxquelles la sous-région est particulièrement exposée.
2. Dans les Caraïbes, la conjugaison de ces divers éléments a contribué à freiner la participation des jeunes aux activités économiques, surtout en milieu rural, sous l'effet principalement de trois facteurs: a) le caractère inadéquat des politiques et des services d'appui institutionnel en faveur des jeunes; b) le manque de préparation de la jeunesse à une participation effective, tant sur le plan technique qu'en termes d'attitude; et c) un accès insuffisant aux moyens financiers et autres ressources productives.
3. Les jeunes courent donc le risque de rester bloqués aux niveaux inférieurs du marché du travail et sont fortement exposés à l'exclusion et à une pauvreté croissante, surtout dans les zones rurales. En effet, pour que les jeunes puissent échapper à la pauvreté il est essentiel de mettre en place un cadre d'action publique porteur, propre à favoriser le travail décent, le partage des connaissances et le renforcement des capacités, et de leur offrir des possibilités de création d'entreprise.

## **II. Justification et pertinence pour le FIDA**

4. Le secteur de l'alimentation et de l'agriculture est, depuis toujours, celui qui apporte la contribution la plus importante au développement économique et à la création d'emplois dans les Caraïbes. Aujourd'hui, cependant, sous l'effet d'un phénomène d'urbanisation rapide au niveau mondial, dans de nombreux pays de la sous-région les jeunes tendent à abandonner les campagnes.
5. L'exode des jeunes ruraux entraîne une diminution constante du nombre de producteurs et de transformateurs de produits agricoles. Pour ceux qui continuent de vivre en milieu rural ou qui souhaitent rester dans le secteur agricole, les chances de trouver un travail décent sont faibles.
6. Le programme a pour objectif de contribuer à réduire la pauvreté parmi les jeunes ruraux en encourageant la mise en place au niveau régional d'un cadre d'action publique porteur, propre à favoriser l'emploi des jeunes dans les zones rurales des Caraïbes, grâce à des investissements publics et privés dans la sous-région. En misant sur l'acquisition de nouveaux savoirs, il s'efforce de concourir à l'accomplissement de l'objectif institutionnel du Fonds d'assurer un échange réel de connaissances et une action de sensibilisation efficace, et ce au profit des jeunes ruraux pauvres des Caraïbes.
7. Le don qui est proposé s'inscrit dans le droit fil du Cadre stratégique du FIDA 2011-2015, dans la mesure où il est directement lié à trois des objectifs stratégiques du Fonds, à savoir: a) une base de ressources naturelles et d'actifs économiques à l'intention des populations rurales pauvres, plus résistante au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et à la transformation des marchés; b) des populations rurales pauvres et leurs organisations mieux à

- même de gérer des entreprises agricoles et non agricoles rentables, durables et résistantes ou de tirer parti de possibilités de travail satisfaisantes; et c) un cadre d'action publique et un contexte institutionnel porteurs, propres à favoriser la production agricole et toute la gamme d'activités non agricoles connexes.
8. S'agissant des priorités d'action de la Division Amérique latine et Caraïbes (LAC), ces dernières années le FIDA a reçu un nombre croissant de manifestations d'intérêt de la part de gouvernements de pays des Caraïbes souhaitant obtenir l'appui du Fonds pour le développement de leur secteur agricole. Toutefois, pour le FIDA, satisfaire à ces exigences dans le cadre d'un projet type pose un certain nombre de problèmes en raison, principalement, de la superficie réduite de la plupart des pays de la sous-région et des coûts élevés qu'engendrent la conception et la mise en œuvre de petits projets d'investissement dans chacun d'eux. En revanche, le recours à des financements sous forme de dons en faveur de la sous-région permettra d'assurer une utilisation efficace des ressources et offrira la possibilité concrète de créer des synergies avec d'autres initiatives autonomes menées par le FIDA dans les Caraïbes.
  9. Le programme est pleinement compatible avec le plan de travail stratégique de la Division LAC pour 2014-2016. Il offre l'occasion d'accroître l'intérêt que celle-ci porte au thème des marchés ruraux du travail et de renforcer son action dans ce domaine. Ensuite, il mise sur les jeunes ruraux animés d'un esprit d'entreprise, qui demeurent l'une des cibles prioritaires du programme de financement par des dons mis en œuvre par LAC. Enfin, il préconise une participation dynamique des pouvoirs publics à la lutte contre la pauvreté rurale et à l'action en faveur du développement en aidant à définir un cadre d'action publique porteur au niveau régional, propre à favoriser le travail des jeunes en milieu rural et à renforcer la capacité des acteurs du développement rural à jouer un rôle plus efficace dans l'élaboration des politiques. Le programme se propose aussi de reproduire à plus grande échelle les pratiques innovantes déjà mises au point dans la sous-région afin d'assurer un meilleur impact sur le processus de développement.
  10. Le programme s'inscrit dans le cadre des efforts que le FIDA déploie pour concourir à la transformation du monde rural par la promotion de l'emploi dans les campagnes. Les enseignements à tirer de cette expérience novatrice seront mis à profit aussi bien dans les pays des Caraïbes dont ils alimenteront les processus décisionnels, qu'au FIDA, s'agissant de la propre base de connaissances du Fonds et de sa stratégie au regard des petits États insulaires en développement. La conception et la mise en œuvre d'un programme de don au titre du guichet sous-régional portant sur un enjeu aussi stratégique que celui de l'emploi des jeunes en milieu rural devraient faciliter l'élaboration de politiques ciblées, l'établissement de partenariats et la réalisation d'investissements pilotes, permettant ainsi de générer la base de connaissances nécessaire pour soutenir de manière efficiente et efficace les investissements en faveur des jeunes dans les Caraïbes.
  11. Des efforts considérables et beaucoup de temps ont été consacrés à la recherche d'un partenaire institutionnel durable dans la sous-région. L'avantage comparatif de la FAO en tant que bénéficiaire du don tient à la vaste expérience internationale qu'elle a acquise auprès des jeunes dans le cadre de projets de développement agricole et rural. Le soutien aux jeunes ruraux et aux jeunes agriculteurs fait partie intégrante de l'action de la FAO depuis quatre décennies. Dans la mesure où elle a principalement pour mission d'éradiquer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté, la FAO a tout intérêt à promouvoir l'accès à un emploi décent rémunéré, en particulier dans les zones rurales.
  12. La présence de la FAO dans les Caraïbes s'est renforcée au fil des ans, principalement grâce au renforcement des compétences multiples de ses ressources humaines. Par l'intermédiaire de son bureau sous-régional de la Barbade, la FAO entretient des relations de travail étroites et solides avec la Communauté des

Caraïbes (CARICOM), y compris avec les gouvernements retenus pour le présent programme. Par ailleurs, elle a travaillé en étroite collaboration avec un certain nombre d'organisations régionales, d'institutions universitaires, d'organisations non gouvernementales, d'organisations du secteur privé et de la société civile (Caribbean Farmers Network, Caribbean Business Association, Caribbean Labour Organization, Caribbean Network for Integrated Rural Development, par exemple) et d'organisations de jeunesse (Caribbean Agricultural Forum for Youth [CAFY], Youth Business Trust, par exemple). L'établissement d'une collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) est déjà à l'étude. En effet, lors de la Troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, qui s'est tenue au Samoa en septembre 2014, l'OIT s'est dite disposée à participer en tant que partenaire à la mise en œuvre du programme.

13. Les pays participants retenus pour le programme sont le Belize, Cuba, la Grenade, le Guyana, Haïti et la République dominicaine. Ce sont des pays dans lesquels le FIDA procède actuellement à l'exécution de projets d'investissement. D'autres pays, en particulier ceux qui ont exprimé le souhait de recevoir l'assistance du Fonds (Barbade, Jamaïque, Sainte-Lucie, Suriname et Trinité-et-Tobago), bénéficieront des activités menées au niveau régional dans le cadre du programme, avec la possibilité que les opérations soient étendues à ces pays, si cela est jugé réaliste et approprié en cours d'exécution.

### III. Le programme proposé

14. Le programme a pour but de promouvoir l'élargissement des possibilités d'emploi pour les jeunes ruraux dans la sous-région des Caraïbes.
15. Ses objectifs sont les suivants: a) faciliter la mise en place d'un processus commun d'élaboration de politiques et de programmes au niveau sous-régional en collaboration avec les pouvoirs publics, les parties prenantes et les partenaires, y compris les organisations de jeunes ruraux et les organisations paysannes; b) mettre en place et promouvoir une plateforme de connaissances factuelles servant de base pour la mise en commun d'informations, la formation et le renforcement des capacités, s'agissant de faciliter la création d'emplois pour les jeunes ruraux et d'encourager l'esprit d'entreprise; et c) faciliter l'accès à l'emploi et encourager l'adoption des innovations et des meilleures pratiques en matière de création d'entreprise pour les jeunes.
16. Les activités menées dans le cadre du programme permettront de renforcer les moyens de trois sous-groupes de bénéficiaires directs et indirects: a) jeunes désireux de participer et/ou prenant déjà une part active à des activités agricoles et alimentaires orientées vers le marché; b) organisations locales de producteurs, coopératives, réseaux et syndicats opérant en milieu rural et dotés des compétences nécessaires; et c) gouvernements des pays des Caraïbes retenus et institutions partenaires. Le programme mènera cette action d'autonomisation en élaborant une stratégie régionale pour la création d'emplois en faveur des jeunes ruraux et en établissant la feuille de route correspondante.
17. Le programme aura une durée de trois ans et s'articulera autour des trois composantes ci-après:
  - i) **Mise en place d'un cadre d'action publique porteur et élaboration de programmes.** Les principales activités à mener au titre de cette composante sont les suivantes: a) cartographie des politiques et des stratégies relatives à l'emploi rural, aux jeunes et autres sujets connexes, déjà mises en application dans certains pays; b) élaboration de profils sur les jeunes ruraux; c) définition de plans d'action visant à encourager la concertation sur les politiques; d) organisation de réunions de consultation communes au niveau sous-régional; et e) réalisation de campagnes d'information dans les médias au niveau régional.

- ii) **Partage des connaissances, apprentissage et renforcement des capacités.** Les principales activités à mener au titre de cette composante sont les suivantes: a) cartographie des bonnes pratiques et des expériences qui donnent ou devraient donner de bons résultats s'agissant de la création d'emplois en faveur des jeunes ruraux et du développement dans ce domaine; b) organisation et mise au point d'un recueil de pratiques susceptibles de créer des possibilités d'emploi décent pour les jeunes en milieu rural, et d'autres expériences ayant donné de bons résultats; c) élaboration et diffusion d'un catalogue de "talents locaux"; et d) renforcement des capacités et formation professionnelle.
  - iii) **Accès facilité à l'emploi, création et développement d'entreprises.** Les principales activités à mener au titre de cette composante sont les suivantes: a) formation visant à renforcer les aptitudes à l'emploi et les capacités d'encadrement; b) conseils et accompagnement pour le développement d'entreprises; c) octroi de dons de démarrage par l'intermédiaire d'un fonds pour la création d'entreprises et d'emplois en faveur des jeunes; et d) assistance technique et suite à donner aux propositions retenues.
18. Les activités au titre du don seront mises en œuvre progressivement suivant deux axes géographiques: les pays de l'île d'Hispaniola, d'une part, et les pays des Caraïbes orientales, de l'autre, avec le démarrage simultané des activités relatives à ces trois composantes en République dominicaine et en Haïti, puis au Belize.

#### **IV. Produits et avantages escomptés**

19. Les produits et avantages escomptés sont les suivants:
- i) Les gouvernements et les partenaires retenus suivent une stratégie commune visant à faciliter l'emploi des jeunes en milieu rural.
  - ii) Les parties prenantes jouent un rôle plus important dans l'établissement, le maintien et la surveillance de modèles de création d'emplois durables en faveur des jeunes.
  - iii) Les jeunes sont plus sensibilisés et les parties prenantes apportent leur soutien à la création de possibilités d'emplois décents pour la jeunesse dans le secteur agricole.
  - iv) Les pays membres ont accès à des connaissances factuelles sur l'emploi des jeunes en milieu rural et, grâce à la systématisation des expériences dans ce domaine, ils peuvent adopter les meilleurs modèles et pratiques à suivre pour la création d'emplois en faveur des jeunes ruraux.
  - v) Les programmes de formation tenant compte de la question des jeunes et de l'égalité des sexes ont été modernisés et adaptés.
  - vi) Les connaissances et les capacités des jeunes ruraux et des principales parties prenantes locales et nationales ont été renforcées, s'agissant de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des initiatives visant à améliorer l'emploi des jeunes en milieu rural.

#### **V. Modalités d'exécution**

20. Le programme sera mis en œuvre par la FAO par l'intermédiaire de son Bureau sous-régional pour les Caraïbes, basé à la Barbade, en collaboration avec les bureaux de pays de la FAO dans la sous-région et avec la Société de formation régionale au développement rural (PROCASUR), en qualité de sous-bénéficiaire, pour un certain nombre de composantes et d'activités spécifiques. Il est prévu que PROCASUR participe initialement aux activités en République dominicaine et en Haïti, une extension dans d'autres pays étant possible par la suite. La FAO signera un mémorandum d'accord avec PROCASUR au moment du démarrage du programme. Ce document définira les activités relevant de la responsabilité directe



de PROCASUR, précisera les ressources qui lui sont allouées et indiquera un calendrier de décaissement. Une déclaration d'absence d'objection de la part du FIDA sera nécessaire pour tout accord signé par le sous-bénéficiaire dans le cadre du présent programme. La FAO recherchera également la collaboration du Bureau de l'OIT pour les Caraïbes en tant que partenaire privilégié dans la région pour les questions relatives à l'emploi, au travail décent et aux normes régissant le travail.

21. Le Bureau sous-régional de la FAO pour les Caraïbes sera l'entité responsable du budget du programme, dont il assurera la gestion opérationnelle, administrative et financière. Un coordonnateur de programme sera recruté pour la seule gestion des activités proposées (c'est-à-dire en complément du personnel de la FAO déjà en place). Il relèvera directement du Coordonnateur sous-régional de la FAO pour les Caraïbes. Dans son travail, le coordonnateur de programme sera soutenu par les coordonnateurs nationaux que les pays participants affecteront au programme.
22. L'exécution du programme sera supervisée par un Comité régional de pilotage du programme. Le comité de pilotage sera composé du Coordonnateur sous-régional de la FAO, de fonctionnaires techniques du Bureau sous-régional de la FAO pour les Caraïbes, ainsi que de représentants de la CARICOM, de PROCASUR, du CAFY et des pays participants. Ensemble, ils assureront la surveillance technique et générale du programme.
23. La FAO rendra régulièrement compte au FIDA, au moyen notamment de rapports financiers semestriels consolidés (faisant état des dépenses engagées par PROCASUR) et de rapports financiers du projet (faisant état de la contribution apportée par la FAO et d'autres entités), y compris de rapports financiers spécifiques sur les sous-projets. Dans les six mois suivant la publication officielle de ses états financiers vérifiés, la FAO en présentera un exemplaire au FIDA, ainsi que les rapports du fonds fiduciaire couvrant toute partie des fonds provenant du don.

## VI. Coût et financement indicatifs du programme

24. Le coût total du programme est estimé à 2 741 732 USD, dont 1,8 million d'USD seront fournis par le FIDA et 586 656 USD et 275 076 USD, respectivement, par les pays participants (en nature) et par la FAO (en espèces et en nature). PROCASUR apportera une contribution en nature de 80 000 USD.

### Récapitulatif du budget et du plan de financement

(en USD)

<i>Catégorie</i>	<i>FIDA</i>	<i>FAO</i>	<i>Pays</i>	<i>PROCASUR</i>	<i>Total</i>
1 Traitements du personnel	264 800	43 200	540 000	0	848 000
2 Consultants	300 000	0	0	23 650	323 650
3 Voyages	120 000	20 000	0	0	140 000
4 Formation et renforcement des capacités	472 050	100 000	0	50 000	622 050
5 Équipement et fournitures	50 000	40 000	0	0	90 000
6 Dons et subventions	450 000	50 000	0	0	500 000
7 Frais généraux et commissions de gestion (8%)	143 150	21 876	46 656	6 350	218 032
<b>Total</b>	<b>1 800 000</b>	<b>275 076</b>	<b>586 656</b>	<b>80 000</b>	<b>2 741 732</b>

## Results-based logical framework

Objectives-hierarchy	Verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
<p><b>GOAL</b></p> <p>Promote rural youth employment opportunities in the Caribbean sub-region.</p>	<p>1 common rural youth employment strategy shared by selected governments and partners that will benefit around 500,000 unemployed young people in 6 participating country.</p> <p>1000 young people have improved their entrepreneurial skills and enhanced awareness of rural employment opportunities</p> <p>Increased employment rates for the young people directly benefiting from the project</p> <p>Increased allocation of public resources for rural youth employment in the benefiting countries</p>	<p>PSRs and supervision mission reports of IFAD projects</p> <p>Reports of regional workshops</p> <p>Content of national action plans</p> <p>Completion report and surveys</p> <p>Project M&amp;E system</p>	<p>Effective Pro-poor and people (youth) centred national development frameworks.</p> <p>High youth propensity for Agri-entrepreneurship.</p>
<p><b>COMPONENTS</b></p> <p><b>COMPONENT A. Enabling policy environment and programme development:</b></p> <p><i>Facilitate a common sub-regional policy and programme development process with governments, stakeholders and partners, including rural youth and farmer organizations</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 national action plan implemented in each participating country</li> <li>▪ 10 governments have increased their awareness about decent employment opportunities for youth in the agricultural sector ( 6 + Jamaica, Trinidad, Suriname and Barbados)</li> <li>▪ strengthened partner institutions and governments in establishment, maintenance and monitoring of sustainable youth employment creation models;</li> <li>▪ young people have increased awareness about decent employment opportunities for youth in the agricultural sector ( estimated target of media campaign and workshops organized )</li> <li>▪ A database of available information services, technical assistance and training provided by the private and public sector for supporting the establishment of sustainable and environmental friendly youth employment opportunities</li> <li>▪ 6 national organizations and one regional have improved their technical and methodological skills in Local knowledge management and Rural Youth development</li> </ul>	<p>Reports by executing organizations on implementation of activities</p> <p>Completion Report of the project</p> <p>Reports of RPSC</p> <p>Project M&amp;E system</p>	<p>The private and public sector, selected governments, stakeholders and partners are willing to collaborate</p>
<p><b>ACTIVITIES/OUTPUTS</b></p> <p>1.1 Mapping of ongoing rural employment, youth and related policies and strategies in selected countries</p> <p>1.2 The elaboration of profiles on rural youth</p> <p>1.3 Definition of action plans for policy dialogue</p> <p>1.4 Joint sub-regional consultation meetings with governments and stakeholders, including youth organizations</p> <p>1.5 Regional media campaigns</p> <p>1.6 Support network and partnership</p>	<p>6 mappings</p> <p>6 national profiles</p> <p>1 regional profile/document?</p> <p>6 action plans to foster policy dialogue</p> <p>6 regional meetings</p> <p>12 national meetings</p> <p>6 profiles and mappings are presented to and discussed with the relevant governments</p> <p>1 regional media campaign</p> <p>6 meetings with regional and national stakeholders</p>		

<p><b>COMPONENT B. Knowledge sharing, learning and capacity building:</b></p> <p><i>Develop and promote an evidence based knowledge platform as the basis for information sharing, training and capacity building on rural youth employment generation and entrepreneurship</i></p>	<p>Six participating countries have knowledge sharing platform on rural youth employment generation and entrepreneurship</p> <p>600 youth (100 per country) are trained in crops and livestock production, fisheries, beekeeping, agro-processing, landscaping, agro-tourism, solar drying, ICT activities related to food and agriculture and rural industries, etc.</p>	<p>Reports by executing organizations on implementation of activities</p> <p>Completion Report of the project</p> <p>Reports of RPSC</p> <p>Project M&amp;E system</p>	<p>Case studies and best practices identified are willing to exchange their knowledge and expertise</p> <p>The private and public sector, selected governments, stakeholders and partners are willing to actively participate</p>
<p>ACTIVITIES/OUTPUTS</p> <p>2.1 Mapping of good practices and on-going / anticipated successful experiences on rural youth employment creation and development</p> <p>2.2 Systematization and development of a compendium of potential good practices on decent rural youth employment and other successful experiences</p> <p>2.3 Elaboration and dissemination of Local Talents Catalogue on good practices for awareness and promotion of good practices</p> <p>2.4 Capacity building and work related training, including exchange field activities for youth and other national stakeholders</p>	<p>Materials detailing 36 good practices on decent rural youth employment and other successful experiences developed and disseminated</p> <p>1 compendium of potential good practices on decent rural youth</p> <p>Local talents catalogue on good practices</p> <p>1 promotion event of the catalogue gathering all the main stakeholders per benefiting country</p> <p>24 trainings session ( 4 per country) on agriculture and rural industries</p> <p>18 national field visits organized for the exchange of knowledge and experiences in areas previously mentioned.</p> <p>4 study tours on agriculture and rural industries</p> <p>6 national / territorial learning routes</p> <p>1 regional learning route</p>		
<p><b>C. Employment facilitation and enterprise creation and development:</b></p> <p><i>Facilitate access to employment and the adoption of innovations and best practices for enterprise development among young women and men.</i></p>	<p>1000 young people improved their employability and leadership skills</p> <p>150 entrepreneurship business proposals are presented for grant funding competitive process</p> <p>600 young people improve their employment or self-employment situation through 120 grant-funded projects</p>	<p>Project Status Report</p> <p>Reports by executing organizations/institutions on implementation of activities</p> <p>Completion Report of the project</p> <p>Reports of RPSC</p> <p>Project M&amp;E system</p>	<p>Strong interest and participation of young people</p> <p>Financing is secured</p> <p>Effective mechanism for resource mobilization and networking among youth in place</p>
<p>ACTIVITIES/OUTPUTS</p> <p>3.1 Employability Skills and Leadership Trainings</p> <p>3.2 Counselling and Mentoring on business development</p> <p>3.3 Start-up Grants through Youth Enterprise and Youth Employment Fund</p> <p>3.4 Technical Assistance and follow-up for selected proposals</p>	<p>12 trainings and seminars on employability and leadership</p> <p><i>750 young people benefit from business counselling and mentorship for project development</i></p> <p>120 projects funded through grant competitive process</p> <p>120 grant funded projects receive technical support and follow-up during the implementation of their innovation plans</p>		